

La Chambre de commerce propose un plan d'épargne «potentiel» de 4,5 milliards d'euros

Une piètre efficience

A l'occasion de la parution du cinquième bulletin d'information économique de la Chambre de commerce intitulé «Maîtrise des dépenses publiques: quelles options pour le Luxembourg?», ladite Chambre propose des solutions afin de réduire les dépenses publiques, pour un montant de... 4,5 milliards d'euros.

■ Afin d'accroître la visibilité de la contribution de la Chambre de commerce au débat public, il a été décidé dès 2003 de publier un bulletin économique, intitulé «Actualité & Tendances», qui reprend des analyses plus détaillées sur certains sujets socioéconomiques essentiels pour le développement durable de l'économie et des entreprises luxembourgeoises, ainsi que pour le bien-être de la société. Le numéro cinq de ce bulletin est consacré aux écono-

mies possibles sur le budget national, et si l'on en croit les experts Carlo Thelen (*chief economist*) et Muriel Bouchet (conseiller auprès du département économique de la Chambre de commerce), qui se basent sur des chiffres de 2006, des économies de 4,5 milliards d'euros seraient possibles, soit 13% du PIB (produit interne brut). Ce résultat a été estimé sur la base d'une comparaison systématique des niveaux de dépenses du Grand-Duché à ceux observés dans la plupart des autres pays de l'UE.

Ainsi rien que pour les domaines de la santé (1.280,8 millions d'euros), de l'enseignement (1.533,2 millions d'euros), des prestations familiales (919,8 millions d'euros), et de l'ordre public (320,3 millions d'euros), des économies potentielles de près de 2 milliards d'euros seraient possibles. En rajoutant les postes pensions, loisirs, logement, environnement, défense, et services généraux 2,5 milliards d'économie



Pierre Gramegna, le directeur de la Chambre de commerce

Anouk Antony

potentielle viennent se rajouter aux 2 milliards de départ.

Les experts «maison» ont eu recours à une hypothèse simple pour arriver au chiffre de 2,5 mil-

liards d'euros vu l'absence à ce stade d'indicateurs appropriés: ils ont ramené les dépenses par tête du Luxembourg à la moyenne des cinq pays européens les plus dé-

pensiers. De ce fait cette hypothèse est aussi assez peu exigeante, voire laxiste, notamment pour les pensions, où le préfinancement requis serait bien plus élevé selon la Commission européenne ou encore la Banque centrale luxembourgeoise.

Comme le souligne Pierre Gramegna, le directeur de la Chambre de commerce: «cette étude et ces chiffres sont notre avis sur le budget de l'Etat et constituent une réflexion de fond à moyen et long terme, car nous préconisons une nouvelle approche pour fixer le budget de l'Etat.

A l'instar d'autres pays, comme par exemple les Pays-bas, nous sommes d'avis que l'approche «performance» est plus efficace que la méthode usuelle luxembourgeoise, qui constitue à accorder un budget par ministère. Ce ne sont donc pas des petits changements que nous recommandons, mais bel et bien une réforme de fond.»